

TOCQUEVILLE MAGAZINE

HEBDO EXCLUSIVEMENT SUR INTERNET

N° 627 25 AOUT 2009

Tocqueville Magazine est catholique. Il s'intéresse à tous les problèmes de société, mais en priorité aux problèmes économiques. Il favorise les libertés, qui sont le meilleur moyen de faire "pousser le blé". Il est mis à jour chaque mardi.

**LES TEXTES DE TOCQUEVILLE MAGAZINE PEUVENT ETRE REPRODUITS
LIBREMENT ET SANS MODERATION**

**LE 25 AOUT EST LA FETE DE SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE.
FILS DE BLANCHE DE CASTILLE, IL EXERCA LA
MAGISTRATURE SUPREME AVEC LE SOUCI PERMANENT
DE FAIRE LA VOLONTE DE DIEU.**

**IL EST L'UN DES TRES NOMBREUX MONARQUES PORTES
SU LES AUTELS TOUT AU LONG DE L'HISOIRE.**

EDITO

LA COMPLEXITE DE LA FISCALITE

Nous disons souvent que les impôts détruisent l'économie par la charge qu'ils représentent mais également par la nuée de réglementations sur lesquels ils s'appuient. Les entreprises paient environ 80 impôts ; nous disons 80 car personne n'est jamais sûr du chiffre total.

Le Figaro vient de découvrir que « la France souffre de la complexité de sa fiscalité ». Belle découverte.

« C'est ainsi que le budget de 2010 sera dominé par des débats fiscaux compréhensibles des seuls initiés : il marquera la naissance de deux nouvelles taxes, que par souci sémantique le gouvernement préfère baptiser en termes moins connotés : « la cotisation économique territoriale » qui remplacera la taxe professionnelle et « la contribution climat énergie » sorte de dérivé national de la taxe de carbone.

Par naïveté le journal semble accepter l'idée qu'au ministère du budget on travaille avec une politique très claire : tout changement de fiscalité doit se faire à prélèvements constants.

Il n'est évidemment pas possible de croire une telle phrase car le calcul du prélèvement constant dans la forêt de la fiscalité est absolument impraticable et en plus, comme les ministres et autres ne cessent de dépenser de l'argent, il n'y a aucune chance pour qu'ils fassent l'opération à un prélèvements constants.

Le journal ajoute que la CRDS fut créée en 1996 par le gouvernement Juppé pour éponger une bonne fois la dette totale de la sécurité sociale et elle devait durer 13 ans. Nous sommes au bout de 13 ans et la CRDS est devenue immortelle.

Le même journal ajoute que les départements vont augmenter leur taux d'imposition de 5 à 6 % en moyenne en 2010.

M.P.

DU NEUF ET DU DEJA VU

LA MAISON A 15 EUROS

L'on se souvient du lancement de la maison à 15 € un système qui permet aux ménages modestes d'acquérir un logement neuf on ne remboursant que 15 € par jour. Actuellement 5000 dossiers seulement ont été déposés depuis un an. Comme tout dispositif socialiste, cela ne fonctionne pas et d'ores et déjà l'on veut améliorer ce dispositif. Pour mémoire la crise financière mondiale est venue en partie par la politique du gouvernement américain de vouloir permettre à des personnes qui ne pouvaient pas acheter leurs maisons de devenir propriétaires.

LA GUERRE DANS LES BANLIEUES

Selon la police, au moins 500 villes en France sont livrées aux malfrats. La police elle-même ne peut pas y pénétrer facilement, ni non plus les médecins ou les services de secours. En fait, ce sont les trafiquants de drogue et les islamistes qui font la loi.

Une nouvelle marche vient d'être franchie dans cette guerre des banlieues. En effet lors du dernier règlement de comptes à Marseille les voyous ont utilisé des armes de guerre. Deux victimes de 24 et 29 ans connues des services de police ont été criblées de balles de très gros calibre.

L'on pourrait dire que cela n'a pas d'importance, puisque les voyous se tuent entre eux. Mais c'est le signe que la guerre a pris une nouvelle dimension avec l'usage des armes lourdes.

Jusqu'à présent Sarkozy, comme Chirac et comme d'autres avant, accepte la situation et en fait n'engage aucun plan de reconquête du territoire.

C'est ce que nous appelons le « matamore couché ».

COURRIER DES LECTEURS

(Nous publions les lettres telles qu'elles nous parviennent et elles n'engagent pas notre responsabilité. A chacun de juger)

USA-SECU

Cher Michel,

Merci pour votre très bon article, une fois de plus.

J'ai également un peu écrit sur ce thème:

<http://www.EclairEco.org/fr/ReformeSanteObamaUS>

Cordialement,

Pierre Chaigneau

USA-SECU, encore

Bonjour cher Monsieur et merci pour cette analyse extrêmement intéressante ...qu' il me semble utile de compléter en précisant que, sauf erreur, les dépenses maladie U.S. représentent 14 % du PNB contre 12% en France (si ma mémoire ne me trahit pas!..), la protection en France étant quand même nettement plus large et complète!..

Je ne suis pas d'accord quand vous dites que les Américains très riches peuvent être leurs propres assureurs (à l'exception peut-être de Bill Gate ou Warren Buffet?..) compte tenu des techniques médicales modernes appliquées pendant très longtemps à des patients dont

l'état ne permet plus éventuellement de maintenir leur niveau de revenu!...En outre, pour les acteurs de soins et fabricants de médicaments, la santé est un business comme un autre qui doit dégager un maximum de bénéfices, contrairement à un certain encadrement des marges en Europe sous la pression des médias notamment!

Mais en revanche, vous avez raison de souligner le côté fonctionnaire de la S.S. française et de la faible productivité qui en résulte..Une privatisation ferait au moins gagner 2 points de PNB pour un meilleur résultat..à condition de ne pas tomber dans le travers américain du "business"!..

Cordialement,

Patrick Barbé

Un Phare dans la Nuit.



TOCQUEVILLE MAGAZINE

LE FLASH

(A diffuser largement)

LUNDI 24 AOUT 2009

USA-SECU

La presse est remplie régulièrement d'un sujet qui va revenir en boucle à savoir la promesse de campagne du président OBAMA de créer une sorte de sécurité sociale publique aux Etats-Unis.

C'est une entreprise difficile car il a contre lui non seulement les républicains mais beaucoup de démocrates. L'ensemble des élus est fort inquiet de la pression éventuelle de l'opinion publique, d'autant plus qu'en 2010 un tiers des sénateurs doivent être changés et tous les représentants doivent être soumis à la réélection. En plus il n'est pas possible de dire que le président ait remporté quelque succès valable depuis sa prise de pouvoir. Sa popularité baisse d'une façon marquante et il semble désireux de se refaire justement à la faveur de ce projet qu'il voudrait le boucler avant la fin de l'année.

C'est l'occasion pour la presse française et l'ensemble de la presse occidentale de ressortir diverses contrevérités sur l'organisation de la santé aux Etats-Unis. Il nous est dit qu'il y aurait 47 millions d'Américains non-assurés ; il y a peu il était question de seulement 40 millions ! Tous les trucages sont bons pour nos médias.

D'une curieuse façon personne ne cite, ni aux États-Unis ni ailleurs, le nombre de personnes très riches qui n'ont nul besoin d'assurance quel que soit le coût des soins : c'est une sorte d'omerta sur un chiffre qui relativiserait le problème. Beaucoup de non-assurés le sont parce qu'ils sont en transit entre deux emplois. Il est des jeunes, aussi, pleins de santé, qui pensent qu'ils ne doivent pas prendre une assurance. Probablement il existe aussi beaucoup d'émigrés récents venus participer au rêve américain et qui attendent de pouvoir se payer une assurance ou de se la faire payer par un employeur.

Devant tous ces faits l'argument suprême des médias occidentaux est de dire qu'aux États-Unis beaucoup de gens meurent dans la rue devant un hôpital sans pouvoir être soignés. Or, même les sans-papiers sont soignés. Il existe deux systèmes publics : Medicaid qui prend en charge les non-assurés ainsi que les plus démunis et Medicare pour les personnes âgées. Justement ces organismes sont en déficit récurrent comme une banale « sécu » à la française et ce n'est pas encourageant pour l'avenir du projet. Le président, comme un quelconque président français depuis 60 ans, a promis de veiller à une amélioration de la gestion de ces organismes !

Son projet n'est pas facile à cerner d'autant plus qu'il évolue au hasard des obstacles.

Au centre, se trouve l'idée d'une assurance obligatoire pour tous. Le plan prévoirait une structure publique et l'obligation pour tous les employeurs d'assurer leurs employés, à l'exception des entreprises de moins de 25 personnes. Il est prévu 1000 milliards de dollars sur 10 ans ; les experts connaissent la vanité de ces chiffres dès lors que le robinet des dépenses sera forcément ouvert en grand. La folie législative serait totale puisque le premier projet contient déjà 1000 pages et c'est nécessairement un début. Dans un esprit de lutte des classes, il serait prévu d'épargner la classe moyenne, c'est-à-dire en fait de taxer les plus riches avec l'effet habituel de fuite devant l'impôt et de ruine de l'économie.

Il est utile de rappeler à ce stade le désastre de la « sécu » à la française telle qu'en rêve le président américain. Limitons-nous à l'assurance maladie.

Le premier inconvénient majeur est la stérilisation de l'épargne qui est détruite par ce quasi impôt que sont les contributions obligatoires à la prétendue assurance maladie ; dans une société libre chacun serait invité à épargner pour sa santé, soit de lui-même soit en adhérant à des assurances privées ; en France les faits et les calculs montrent que le coût des assurances privées serait très sensiblement inférieur aux cotisations versées à l'assurance-maladie de la sécurité sociale. La marge de manœuvre qui serait dégagée par le libre choix de l'assurance maladie procurerait aux investissements privés une manne considérable, avec en prime l'amélioration des soins. La stérilisation de l'épargne a pour conséquence un amoindrissement considérable de la richesse nationale ; c'est une des raisons qui explique par effets indirects la paupérisation relative du peuple français.

Il s'ajoute évidemment la déresponsabilisation générale puisque les décisions pour la santé dite publique sont prises par un organisme central qui navigue au hasard et au gré des politiques successives et des syndicats. Le concept de santé publique est à rejeter car la santé est un bien purement privé que chacun doit pouvoir gérer à sa guise.

Enfin, en conséquence de ce qui précède, se trouve l'impossibilité de gérer normalement : c'est l'explication du fameux « trou » qui existe depuis la création de la « sécu » et est consubstantiel au système, avec régulièrement des solutions bâtarde et insuffisantes. Des assurances privées sont par obligation capitalistique gérées correctement.

Toutes ces constatations doivent être connues des élus américains et cela les conduit à beaucoup de méfiance. Certains n'hésitent pas à dire que ce programme de santé peut être le Waterloo du président.

Vu sous l'angle de la France, qui nous intéresse évidemment en priorité, il est permis de se demander si un échec éventuel serait une bonne nouvelle.

Si le président arrive à réaliser son projet, il est possible que l'économie américaine soit durablement affaiblie suite à la surcharge qu'il va lui imposer et en particulier au découragement des investisseurs. Cela pourrait être considéré chez nous comme une bonne nouvelle étant donnée la compétition ouverte entre toutes les économies et la formidable compétitivité de l'économie américaine dans les conditions actuelles. Mais cela pourrait aussi conduire à saluer une mauvaise nouvelle, car dans la médiocrité de l'économie française créée par l'action délétère des pouvoirs publics, nous sommes, hélas, obligés de compter avec la dynamique américaine.

Il reste l'hypothèse où effectivement OBAMA rencontrerait son Waterloo.

Pour les très nombreux Français qui ne vibrent pas avec l'OBAMANIA, ce serait excellent.

A chacun de choisir.

Michel de Poncins

Pour vous inscrire, inscrire un ami ou vous désinscrire

micheldeponcins@orange.fr

REMARQUE IMPORTANTE

Il est indiqué aux personnes qui ne reçoivent pas les flashes qu'ils peuvent aussi les consulter :

Sur TOCQUEVILLE MAGAZINE

<http://libeco.net/>

ou sur LE PILORI

<http://www.midiassurancesconseils.com/Lepilorigeneral.htm>

CITATIONS

Pierre GAXOTTE

Mon village et moi (Flammarion 1968)

Gaxotte décrit son village en 1900

"Les bons maîtres

J'ai eu de la chance.

L'Université qui m'accueillait comme nourrisson était une institution solide, grave et respectée. On ne bouleversait pas les programmes en cours d'année ; il n'y avait pas de réforme semestrielle ; les ignorants ne prétendaient pas faire la leçon aux professeurs ; on ne déchirait pas les manuels à chaque changement de ministre ; on ne mettait pas à tout propos les examens cul par dessus tête...On raconte que la France éperdue vivait alors dans l'instabilité et le désespoir. Ceux qui n'ont pas connu ce temps le croient peut-être. Pour ma part en me rapportant à ce qu'on appelait l'Instruction publique, jamais je n'ai eu le spectacle d'un ordre plus sûr de lui-même. A voir le champ de ruines qu'il est devenu, on peut dire selon l'habitude de mon village, qu'une vache n'y retrouverait pas son veau."

REVUE DE PRESSE

A LA SOUPE

Il est permis de partager ou non toutes les idées de Philippe de Villiers, telle que la presse les rapporte : il est l'un des rares hommes politiques à critiquer l'Europe. Le voici maintenant qui va à la soupe en se ralliant à Sarkozy et de même le patron du parti des chasseurs, qui un moment donné aurait pu à jouer un rôle plus marquant dans la politique française car il avait des idées assez saines.

LOGEMENTS DE FONCTION : LA HONTE

Le pouvoir prétend qu'il va commencer à mettre de l'ordre dans les logements de fonction. Il n'y a guère de chance qu'il y arrive car au plus haut sommet de l'État on ne donne pas le bon exemple à ce sujet.

Il existe, selon les médias, entre 94 000 et 137 000 logements de fonction selon diverses sources. Cette imprécision montre bien qu'il n'y a aucune volonté d'arriver à résoudre le problème.

Suivant un rapport de l'inspection des finances la valeur locative des logements de fonction représentait, en 2003, 1,4 milliards d'euros. Le montant des redevances perçues par l'État ne dépassait pas 30 millions d'euros.

Ce scandale insupportable comme les autres expliquent la paupérisation du peuple français.

BREVES ET LONGUES

L'EUROPE ET LES DISCRIMINATIONS

La construction européenne est néfaste non seulement parce qu'elle oblige les nations européennes à se soumettre à sa dictature dans tous les domaines de l'économie mais également parce qu'elle véhicule toutes les idéologies les plus destructrices et les plus à la mode.

C'est ainsi que la commission de Bruxelles a lancé les négociations parmi les 27 membres de l'union pour faire adopter une directive interdisant toute discrimination sur le fondement de la religion, de la croyance, du handicap, de l'âge et de l'orientation sexuelle, ceci en dehors des domaines de l'emploi et de la formation professionnelle.

C'est un projet qui est encore bien plus contraignant que les pratiques de la terrible Halde en France.

Les évêques catholiques de Grande-Bretagne s'élèvent contre ce projet de directive pensant qu'en fait cela empêcherait éventuellement d'enseigner la vérité religieuse dont ils sont porteurs.

Des groupes homosexuels faisant campagne pour le mariage homosexuel pourraient se dire offensés par la présentation de l'enseignement moral de l'Eglise.

LA GRANDE-BRETAGNE DHIMMI

Sur Youtube, il est possible d'entendre un discours prononcé en octobre 2008 par Shahid Malik député musulman et ministre dans le gouvernement Brown. Ce discours n'était pas sorti jusqu'ici.

Ce personnage a dit qu'en 2014 il y aurait 16 députés musulmans contre 4 aujourd'hui.

En 2030 il voit un premier ministre musulman.

Le discours était ponctué de « inch allah ».

Le pays n'offre aucune résistance. A remarquer que la religion anglicane n'existe pratiquement plus avec des femmes évêques et des homos de même. La Reine qui se proclame chef de cette Eglise accepte donc sa disparition.

ATHEISME EN GRANDE-BRETAGNE

Au début du mois du mois d'août il s'est tenu en Grande-Bretagne un premier camp d'été de jeunesse spécifiquement athée pour les jeunes de 8 à 18 ans.

Il est précisé sur le site Internet que le camp était destiné aux enfants de parents « Athées, agnostiques, humanistes, libres penseurs et tous ceux qui adhèrent à une vision naturaliste du monde ».

Bien entendu, lors de tout le déroulement du camp, de la propagande dans ce sens fut infligée à ces jeunes et les forces qui organisent cela sont tout à fait considérables ; et voilà les Britanniques entre l'athéisme et la force islamiste.

Une bonne nouvelle cependant : selon le journal Présent, en 2004, un éminent universitaire de 81 ans qui avaient promu l'athéisme et le Darwinisme toute sa vie à annoncé publiquement qu'il était désormais convaincu d'une « intelligence divine ».

DOCUMENTS

LES EXCES DE POUVOIR DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Gabriel Lévy, Association des contribuables d'Aubagne.

11 août 2009

Depuis une dizaine d'années, le parlement n'a cessé d'accroître les pouvoirs des collectivités territoriales. Au demeurant, elles ne se sont jamais privées de les étendre, persuadées que leurs excès ne feraient pas l'objet de recours auprès de la justice administrative, en raison du délai réduit (2 mois) dont disposent les citoyens, entre la connaissance d'une décision et la possibilité de recourir. A cela s'ajoute le fait que les services préfectoraux, qui devraient

assurer le contrôle de légalité, s'estimant submergés, ne souhaitent pas multiplier des déférés, dont la longue procédure s'ajouterait à leurs autres tâches.

Ainsi, dans notre expérience, les services préfectoraux ne sont intervenus qu'à la suite d'observations faites par la Chambre Régionale des Comptes, et jamais à la suite d'une demande de déferé présentée par un conseiller municipal ou par notre association de contribuables. Pourtant, le tribunal administratif a confirmé, par la suite, le bien-fondé de tous les recours que cette dernière avait préalablement exposés à ces services.

Ceci signifie que, sans des recours auprès du tribunal administratif, des actes illicites n'auraient jamais été sanctionnés et que les collectivités territoriales sont ainsi encouragées à « grignoter » de nouveaux pouvoirs, ce qu'elles ne manquent pas de faire. D'autant plus que, même si la délibération et la décision contestées sont annulées par un jugement, ce dernier est en général sans effet lorsqu'elles ont été « créatrices de droits individuels », ou lorsque la dépense est en pratique irrécupérable.

Rien n'interdit donc la prise d'une décision, et si cette dernière n'est pas contestée dans les délais.... pas vu, pas pris ! Or, la transgression, sans sanction et sans repentir, incite les exécutifs à plus d'audace dans des conduites à la limite de la légalité.

Les subventions aux associations.

« L'Observatoire des Subventions aux Associations » et le site « [www.aubagnesurlecours](http://www.aubagnesurlecours.com) » ont opportunément extrait du journal Valeurs Actuelles du 16 juillet 2009, la recension des subventions offertes (700.000 euros) par la région PACA à des associations fictives. Ces dérives sont inéluctables, car les subventions de la PACA concernent plus 8.000 associations (difficilement contrôlables !), et représentent 11 % du budget de fonctionnement de la région.

En effet, les collectivités locales, poursuivent deux buts en accordant ces subventions : la constitution d'une clientèle électorale et la réalisation d'opérations (par exemple : la gestion d'une clinique chirurgicale !!) qui, exécutées par les collectivités elles-mêmes, sont illicites.

Ainsi, les subventions à des associations manifestement politiques, ou pour financer l'envoi de délégations à des « Forums Sociaux » (en 2008 à Belém au Brésil), sont-elles de plus en plus fréquentes, car autorisées, de fait, par l'absence d'un vigilant contrôle de leur légalité ou l'exercice d'une tolérance discutable.

Des activités hors de leurs compétences.

Certaines collectivités étendent leur pouvoir au domaine de la politique nationale : adhésions de plusieurs communes à « l'association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (ATTAC) », délibération d'un conseil général s'opposant aux essais de culture d'OGM... « égarements » sanctionnés par la justice.

Pis, elles l'étendent aussi à celui de la politique internationale, sous le couvert d'actions à caractère humanitaire à l'étranger, parfaitement licites lors de catastrophes naturelles, mais illicites lorsqu'il s'agit de s'immiscer dans un conflit armé, car elles favorisent indirectement le réarmement de l'un des belligérants.

Que faire ?

- - **Attendre, avec optimisme (?), la réforme des collectivités territoriales, déduite des travaux de la commission Balladur.**
- - **En attendant, demander au pouvoir législatif et exécutif de préciser les compétences de ces dernières, et non pas laisser à la justice administrative, le soin d'interpréter la loi, la « libre administration des communes» étant une notion trop vague.**
- - **Pénaliser les collectivités pour des abus fréquents d'excès de pouvoir.**
- - **Exiger des préfets de procéder à un contrôle plus rigoureux de la légalité, lorsque leur attention est attirée par une requête émanant d'une association de contribuables ou d'un élu.**
- - **Pour le contrôle des subventions, les vérifications devront porter sur les budgets des associations bénéficiaires et sur leur intérêt public local. Un pourcentage de leur budget de fonctionnement ne devrait pas être dépassé, 5 % par exemple.**
- - **Enfin, pour les associations de contribuables, être vigilantes et surtout montrer leur détermination et leur capacité à recourir à la justice.**

Or, trop d'associations hésitent à le faire car elles estiment ne pas en avoir la compétence, ou ne pas disposer de ressources suffisantes pour recourir à l'aide d'un avocat (non obligatoire en première instance de la justice administrative). Elles craignent également le coût d'un échec (environ 2.000 €).

A cet effet, l'Observatoire des Subventions, créé par Contribuables Associés, peut être d'une aide importante en publiant les expériences, les « moyens » (ce mot exprime, dans les recours, les arguments utilisés pour demander une annulation) de chacune de nos associations engagées dans de telles procédures. Le « tiroir » de ces arguments est accessible, et la bibliographie, dont la jurisprudence, facilement consultable sur de nombreux sites.

Gabriel LEVY

DE FRANCOIS GUILLAUMAT

Stasi, derniers secrets

Jean-Paul Picaper, le 02-11-2007

45 millions de feuillets déchirés en 1989 sont reconstitués par ordinateur. Un travail titanesque sur le plus grand puzzle du monde.

Vingt-cinq agents, hommes et femmes, s'affairent devant des écrans d'ordinateurs et des imprimantes. Le laboratoire d'informatique de l'IPK (Institut Fraunhofer pour le développement d'unités de production et de techniques de construction) fonctionne à plein régime. Cet organisme œuvre pour l'histoire.

Ses ingénieurs ont réussi à mettre au point un logiciel pour reconstituer les archives détruites de la Stasi, la redoutable police secrète de l'ex-Allemagne de l'Est communiste, dont les secrets tombent un à un, révélant sa gigantesque entreprise de surveillance et de terreur à l'Est, son travail de sape et de désinformation en Allemagne de l'Ouest et l'ampleur de son aide aux réseaux gauchistes puis terroristes nés sur les décombres des barricades de mai 1968.

Trente ans après la vague d'attentats terroristes qui ensanglanta l'Allemagne, on en sait un peu plus sur les liens très étroits qui ont existé pendant vingt ans entre la Stasi et la Fraction armée rouge (RAF). De 1970 (un premier policier tué) à 1991, la RAF et ses commanditaires auront assassiné des dizaines de personnes, dont Hanns-Martin Schleyer, le patron des patrons allemands, retrouvé mort le 19 octobre 1977 (la veille, les trois fondateurs de la RAF, dont Andreas Baader, se suicidaient dans leur prison).

Les Allemands n'ont rien oublié de ces heures tragiques qui ébranlèrent la démocratie fédérale. Ils commémorent en ce moment les victimes du terrorisme rouge, dont certains voudraient gommer la trace sanglante. Ils suivent avec attention la reconstitution des dossiers en partie détruits lors de la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989.

À l'époque, le ministère de la Sûreté d'État de la RDA donna l'ordre de détruire tous ses documents afin de protéger leurs indicateurs, les "IM", abréviation allemande de "collaborateurs informels", et leurs agents actifs, dont ceux des réseaux gauchistes ouest-allemands, largement manipulés entre 1978 et 1983 pour mener des opérations terroristes anti-occidentales. La RAF ne fut officiellement dissoute qu'en 1998, après une dernière vague d'assassinats entre 1986 et 1991 (cinq personnes tuées).

Au début, pour effacer toutes les traces, les cadres de la Stasi utilisèrent des broyeurs. L'un des documents récupérés, du format d'une carte postale, a donné 86 miettes de papier, le record absolu. À ce rythme, les broyeurs est-allemands rendirent vite l'âme. La majorité des feuilles fut donc déchirée à la main, en huit à trente morceaux. Mais les agents de la

Stasi n'eurent pas le temps d'escamoter 16 250 sacs bourrés de quelque six cents millions de bouts de papier. C'est tout ce qui restait des 45 millions de feuillets déchirés ou déchiquetés lors du naufrage de la RDA. Si beaucoup de documents ont effectivement disparu, les autres furent précieusement gardés.

On attendait un moyen rapide de les reconstituer, autrement qu'à la main. IPK peut aujourd'hui le faire, à l'aide d'un logiciel spécial et d'ordinateurs qui traitent des milliers d'opérations par minute. C'est une œuvre nationale : en 2003, les premières recherches sur le logiciel avaient été subventionnées par la Ville de Berlin ; le Parlement allemand a pris le relais en débloquant 6,3 millions d'euros pour 2007 et 2008, afin d'achever le travail.

C'est le plus grand puzzle du monde, sinon de tous les temps, reconstitué par des "joueurs" galvanisés par ce jeu de patience titanesque.

« Nous avons vu à la télévision des personnes qui refaisaient des pages entières en recollant ces bouts de papier, raconte Bertram Nickolay, préposé à ce travail de Sisyphe. Cela a convaincu notre département qu'il fallait trouver une autre méthode à l'aide de l'ordinateur et de l'imagerie virtuelle. »

L'IPK s'associa d'abord à Lufthansa Systems, détentrice du savoir-faire en matière de scanner, avec cent millions de documents scannés par an et des machines capables de traiter dix mille documents à l'heure. Il fallait insérer les papiers dans des feuilles transparentes à angles droits, ce qui aurait été irréalisable avec les papiers de la Stasi, trop nombreux et de formes trop diverses. En 2005, l'IPK décida alors de s'associer avec l'Arvato Direct Services GmbH, filiale du groupe Bertelsmann, capable de scanner recto verso des papiers posés tels quels sur la bande.

La Stasi cessa vraiment d'exister le 15 janvier 1990. Ce jour-là, des manifestants en colère saccagèrent son immeuble. Ils s'en prirent surtout aux cuisines et aux réfectoires. On s'est toujours demandé si cet assaut n'avait pas été organisé par la Stasi elle-même pour subtiliser des dossiers importants à la faveur du désordre.

« Les papiers sur lesquels nous travaillons ne sont pas des dossiers poussiéreux, souligne Günter Bormann, porte-parole de l'IPK. Ils étaient sur les bureaux des officiers de la Stasi quand ils les déchirèrent. Ils datent pour la plupart de 1989. »

On y trouve des profils d'espions, peut-être encore actifs ou réactivés, des copies de lettres et des notes sur les personnes observées ou arrêtées, les mesures prises contre elles. Cet aspect est important, notamment pour les restitutions de propriétés saisies à l'époque, sur ordre de la Stasi.

Quatre cents sacs devaient être traités cette année et l'an prochain par l'IPK. Le résultat sera livré à des historiens chargés de lire les textes reconstitués. Ils devront alors dire au Bundestag si l'argent du contribuable est investi à bon escient et s'il est nécessaire de s'attaquer aux 15 800 sacs restants. « Les premières lectures des pages reconstituées sont très instructives », confirme l'Office des archives de la Stasi, dirigé par Marianne Birthler,

une ancienne dissidente est-allemande.

La Stasi comptait 144 000 salariés à plein temps et il y avait en RDA (17 millions d'habitants) un IM pour 62 habitants. Quatre millions d'Allemands de RDA et deux millions d'étrangers étaient sous observation permanente. Beaucoup de citoyens furent incarcérés sans motif pour que l'État puisse faire main basse sur leurs biens meubles et immeubles, car on confisquait "tout ce qui pourrait être une menace pour la sûreté de l'État". La loi disait : "pourrait", au conditionnel.

Dix mille "suspects" dénoncés furent arrêtés, souvent pour des vétilles, comme le professeur Donnerhack, arrêté pour avoir dit que Honecker était un menteur, auteur d'un livre sur son incarcération. Il perdit sa bibliothèque et retrouva plus tard un de ses précieux livres, à Fribourg, le rachetant 40 euros.

Soumis à un régime draconien, les détenus fabriquaient des meubles, des pièces de voitures et de caméras bon marché pour l'exportation. La RDA en profitait aussi pour rançonner l'Ouest. L'Allemagne occidentale racheta ainsi 33 750 détenus, ce qui rapporta 3,5 milliards de Marks au régime communiste.

La Stasi lisait aussi, aux rayons X, près de 90 000 lettres par jour. Beaucoup étaient photocopiées. Elle confisqua quelque 132 millions de Marks-ouest : ces billets étaient glissés dans des lettres envoyées par des parents et des amis ouest-allemands.

Jan Schneider, chef de chantier, est certain d'obtenir le feu vert des politiques pour poursuivre l'opération. Il se targue de pouvoir "remettre en pages" la totalité des sacs en cinq ans : « C'est un déchiffrement fascinant, assure-t-il. J'ai conscience de contribuer à l'histoire contemporaine. » Secondée par l'intelligence artificielle, son équipe progresse très vite. À Zirndorf, près de Nuremberg, où le tri se fait encore à la main, quelques dizaines de personnes ont mis dix ans à reconstituer le contenu de 323 sacs. « En bricolant ainsi, on aurait du travail pour trente personnes pendant 600 à 800 ans », dit Schneider.

« Le puzzle virtuel s'inspire du puzzle manuel, expliquent les ingénieurs de l'IPK. L'homme a lui aussi recours à une multitude d'indices pour monter un puzzle : formes, couleurs, motifs. Ce préchoix facilite ensuite la recherche de la pièce manquante. »

L'intelligence virtuelle s'appuie sur la forme et la texture du papier, construisant des "tas" de papiers présentant des caractéristiques communes :

« L'ordinateur cherche d'abord les morceaux avec les mêmes contours. Il en fait un morceau de plus en plus grand. Puis il recommence. Et ainsi de suite, page par page. »

Les morceaux de diverses tailles, gris clair, blancs, roses, d'autres presque transparents, sont déposés sur un tapis roulant. Après leur scannage recto verso, l'ordinateur mémorise leur image en fonction de leur couleur, de leur écriture, des tampons qui les ornent et de leur silhouette. Dès que le logiciel relève des concordances, il raccorde deux ou plusieurs images de papiers. Ainsi naissent peu à peu les pages qu'on pourra imprimer. Les

informaticiens arrivent aussi à raccorder les minuscules bandelettes grâce à l'ordinateur qui repère des lettres sectionnées et calcule la texture du papier.

Par chance, au lieu d'éparpiller les papiers déchirés, les agents de la Stasi avaient fourré les documents dans des sacs, au fur et mesure qu'ils les détruisaient. Sans cela, l'assemblage aurait été plus long, même pour les ordinateurs. Sur les 260 kilomètres de dossiers constitués par la Stasi, il en reste 180. Le reste a été détruit fin 1989. Ou évacué vers Moscou.

RACISME ANGLAIS

http://www.dailymail.co.uk/pages/live/articles/news/news.html?in_article_id=439284&in_page_id=1770

Corby, une petite ville de Grande Bretagne, a été privée par son administration centrale de dizaines d'emplois publics parce que ses habitants sont trop blancs et trop anglais.

Les emplois ont été réattribués à la ville voisine de Leicester, qui répond mieux aux critères requis sur les minorités ethniques... Cette décision hallucinante a été révélée à partir d'une lettre officielle confidentielle.

Confronté à la perte des 80 emplois de sa ville, le député local avait demandé une explication à l'administration. La réponse du ministère fut la suivante : la ville de Corby a trop d'habitants blancs et britanniques (de souche). En conséquence, elle ne satisfait pas à la demande du gouvernement concernant le recrutement des minorités ethniques : Corby est à 93,7% une ville de britanniques blancs, alors que Leicester ne l'est qu'à 59,6%.

C'est le premier cas connu de la sorte, mais les députés britanniques ont prévenus que des opérations similaires pourraient avoir lieu dans tout le pays : les fonctionnaires sont en effet soumis à une énorme pression de la part des ministères pour augmenter la proportion des minorités ethniques dans le secteur public.

En Angleterre, la discrimination en raison de l'appartenance raciale est condamnée par une loi de 2000 ; MAIS cette loi autorise également les organismes publics à pratiquer la discrimination positive. Il est illégal de dire que les postes doivent être attribués à des minorités ethniques, mais déplacer les postes dans un secteur donné ne l'est pas...

DE GABRIEL LEVY

Chers amis,

Nous vous proposons l'article ci-dessous pour paraître sur vos sites.

Cordialement

LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES : UN FAUX-NEZ...DU GOUVERNEMENT !

**Gabriel Lévy
Association des contribuables d'Aubagne
21 août 2009**

Nous devons à Madame Marland-Militello d'avoir interrogé le ministre des affaires étrangères sur le « système d'octroi de subventions aux associations et fondations dans ses services » (JO du 14 /07/2009). Précise, « elle aimerait connaître le montant total versé en 2008, le nombre de bénéficiaires, les critères d'attribution ainsi que la démarche éventuelle de l'évaluation des résultats des organismes ainsi subventionnés sur les crédits de son ministère ».

La réponse nous apprend que plus de 55 % de l'attribution des subventions faites par son ministère, soit la somme de 50,98 millions d'€, sont consacrés « aux dossiers proposés pour la mission d'appui à l'action internationale des organisations non gouvernementales », soit, pour 170 demandes validées, une moyenne de 300.000 €

Antérieurement à cette réponse, le site « Bienvenue au Sénat » nous informait que :

- - « d'une façon générale, la part du coût total de l'opération que les pouvoirs publics acceptent de prendre en charge ne peut dépasser 50 %,
- - l'ONG doit apporter au minimum 15 % de fonds propre...
- - le cofinancement public ne doit pas dépasser 75 % du montant total d'un programme concerté...
- - un programme d'éducation au développement doit justifier d'un apport minimum de 15 % de fonds privés ».

Le site reconnaissait toutefois, sous le titre « un financement public sous-évalué » que : « ces règles ne sont pas réellement respectées. De plus, comme le vade-mecum explicite la notion de « pouvoirs publics » en indiquant qu'il s'agit des ministères : dès lors, les fonds publics versés par d'autres autorités publiques (collectivités territoriales, établissements ou entreprises publics, organismes européens) ne sont pas comptabilisés comme tels, ce qui fausse l'analyse du financement ».

Par ailleurs, le bénévolat des dirigeants n'étant plus la règle, les ONG devraient être assimilées à des « entreprises ».

En effet, si l'obligation - pas forcément respectée - selon laquelle « l'entreprise » doit justifier d'un apport minimum de « 15 % de fonds privés » (seulement !), il faut conclure :

- 1°) que la générosité individuelle n'est plus ce qu'elle était,**
- 2°) que les impositions de l'Etat la remplacent : générosité obligée,**
- 3°) que l'utilisation, dans ces « entreprises », du faux-nez de l'Etat évite à ce dernier de s'exposer à une transparence totale pour les opérations extérieures qu'il mène.**
- 4°) que les organisations non gouvernementales, entretenues à un tel niveau par l'Etat, ne peuvent se parer de l'indépendance. Mais, peut-être est-ce bien ainsi, car elles sont souvent partisans, voire politiques tout court (*).**

*** Jean-Christophe Rufin (Ex-Vice-président de Médecin sans frontières, Prix Goncourt 2001, membre de l'Académie Française 2008, Ambassadeur de France au Sénégal) : « La lutte entre mouvements de libération rivaux au fond des maquis africains recoupait ainsi la rivalité entre anciens et nouveaux patrons de MSF en plein Paris. Somme toute, il n'y avait, comme je l'avais pressenti, aucune différence entre le pouvoir ici et là-bas. Tout était politique ». In : « Un léopard sur le garrot. Chronique d'un médecin nomade ». Gallimard éditeur : 2008, page 178.**